

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00190  
Numéro SIREN : 502 778 129  
Nom ou dénomination : 2MH

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/005116

**2MH**  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 699.000,00 euros  
Siège social : Quartier Assac  
26120 CHABEUIL  
502 778 129 RCS ROMANS  
Ci-après « la Société »

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 22 AVRIL 2021**

Le vingt-deux avril, à seize heures, dans les locaux de la Selarl AJ PARTENAIRES, sis 18 rue Jacquemart 26100 ROMANS SUR ISERE,

Maître Didier LAPIERRE, SELARL AJ PARTENAIRES, mandataire ad'hoc désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère suivant ordonnance rendue sur requête en date du 19 avril 2021, ci-annexée,

Ayant reçu pouvoir en vertu de ladite ordonnance, de convoquer une assemblée générale de la société 2MH, et de voter au nom et pour le compte de l'associé unique, Monsieur Michel MOULIN, demeurant Quartier Assac 26120 CHABEUIL, propriétaire de la totalité des 6.990 actions de 100,00 euros chacune, composant le capital social de la Société 2MH, en vue de désigner Monsieur Georges MOULIN, es qualité de directeur général, pour pallier l'absence temporaire de son fils Michel et jusqu'à son retour, afin d'accomplir tout acte relevant des obligations légales et contractuelles courantes du chef d'entreprise nécessaires à la réalisation de l'objet social de la société 2MH, ainsi que ceux exceptionnels justifiés par l'urgence, à l'exception de tout acte qui engagerait l'avenir de la société de façon irrémédiable ou qui supposerait un choix politique.

Le Cabinet GUIGARD VEYRET, commissaire aux comptes, a dument été informé des présentes.

**A PRIS LA DECISION SUIVANTE :**

**DECISION UNIQUE**

L'associé unique, décide de désigner Monsieur Georges MOULIN, demeurant Les Gonnards 26120 CHABEUIL, comme directeur général de la Société, pour la durée d'indisponibilité de Monsieur Michel MOULIN, président.

Monsieur Georges MOULIN disposera de tous pouvoirs attribués par la loi et les statuts à cette fonction, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de tout acte qui engagerait l'avenir de la société de façon irrémédiable ou qui supposerait un choix politique.

Ce dernier a fait savoir par avance qu'il acceptait cette fonction et que rien ne s'opposait à sa désignation.

1

**CLOTURE**


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

**L'associé unique, représenté par la SELARL AJ PARTENAIRE, Maître Didier LAPIERRE**



**Monsieur Georges MOULIN\***

*Bon pour acceptation de fonctions de directeur  
général*



\* Faire précéder votre signature de la mention manuscrite : « *Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général* »

Tribunal de Commerce de ROMANS

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN  
MANDATAIRE AD'HOC  
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE ROMANS**

**Pour :**

Monsieur Olivier BARBOU, Cabinet GROUPE VINGT-SIX, domicilié 16 Rue Henri Spaak 26000 VALENCE, agissant, es qualité de commissaire aux comptes de la société **SAS 2MH** au capital de 669 000 euros dont le siège social est Quartier Assac 26120 CHABEUIL, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 502 778 129 suivant statuts ci-annexés.

ayant pour avocat :

la SELAS FIDAL, société inter-barreaux, intervenant par Maître Guillaume SCHENCK, du barreau de la Drôme, domiciliée 8 rue Pierre Mechain, Plateau de Lautagne, BP 149, 26905 VALENCE

**1) PRESENTATION DE LA SOCIETE 2MH**

Monsieur Olivier BARBOU du Cabinet GROUPE VINGT-SIX est le Commissaire aux Comptes de la société 2MH dont Monsieur Michel MOULIN est le Président et l'associé unique.

La société 2MH a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 20 janvier 2008 avec pour objet la location de tous aéronefs, avions, hélicoptères permettant le transport public de personnes et fret, location de tous matériels mécaniques et informatiques, publicité par tous moyen et promotion de toutes activités, toutes activités de conseil et d'expertise

**Pièce 1**

Cette société est présidente de :

- La société JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE SAS, sise Aéroport VALENCE-CHABEUIL 26120 CHABEUIL, au capital de 311 943,00 euros, immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 342 910 882et dont l'activité est la location d'aéronefs,

avions, hélicoptères, transport aérien et toutes activités s'y rapportant, toutes activités de conseils et d'expertises en matière aéronautique.

- La société MAXELF SAS, sise 970 Rue Pierre Georges Latécoère à TALARD (05130), au capital de 410 000 euros, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de GAP sous le numéro 852 862 366 et dont l'activité est la maintenance, remise en état de vol, aménagement, achat, vente, négoce, location permettant le transport public de personne et de fret, d'aéronefs, avions, hélicoptères, de tous appareils permettant le transport et les travaux par voie aérienne et plus généralement de tous appareils se déplaçant dans l'air et des pièces s'y rattachant.
- La société DB PRESTIGE, sise Quartier Assac à CHABEUIL (26120), au capital de 28 000 euros, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 812 277 309 et dont l'activité est la location de voitures avec chauffeur, location de voiture, location de chauffeur, conciergerie, transports de personnalités, protection des personnes.

## **2) PRESENTATION DES DIFFICULTES RENCONTREES**

Monsieur Michel Joseph MOULIN, domicilié Quartier Assac 26120 CHABEUIL, né le 15 juillet 1974 à DAX, Président de la société 2MH, a été victime le 2 avril 2021 d'un grave accident domestique pour lequel il est actuellement hospitalisé au CHU HOPITAL NORD de GRENOBLE et mis sous coma artificiel dans l'attente de plusieurs opérations chirurgicales sensibles.

### **Pièce 2**

Ses jours ne sont pas en danger, mais son indisponibilité risque d'être longue.

Il est donc dans l'incapacité totale de diriger la société 2MH et donc les entreprises dans lesquelles celle-ci est dirigeante de droit, à savoir la société JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE SAS, la société MAXELF SAS et la société DB PRESTIGE SAS

Afin de permettre la gestion courante de la société 2MH, il convient de mettre fin, dans l'attente du rétablissement de Monsieur Michel MOULIN, à cette situation, notamment en permettant à son père, Monsieur Georges MOULIN, fondateur de la société JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE, et ancien Président, mais encore Directeur Général, de prendre des fonctions de Directeur Général au sein de la société 2MH pour pallier l'absence temporaire de son fils Michel.

## **3) C'EST POURQUOI :**

Le requérant requière qu'il vous plaise Monsieur le Président,

Vu l'urgence,

Vu l'empêchement temporaire de Monsieur Michel MOULIN, Président de la société 2MH,

Vu l'article 875 du Code de Procédure Civile,

De désigner un mandataire ad hoc avec pour mission :

- De convoquer rapidement une Assemblée Générale extraordinaire afin de nommer Monsieur Georges MOULIN, né le 5 février 1946 à SAINTE COLOMBE et demeurant Les Gonnards 26120

CHABEUIL, fonctions de Directeur Général au sein de la société 2MH pour pallier l'absence temporaire de son fils Michel et jusqu'à son retour, afin d'accomplir tout acte relevant des obligations légales et contractuelles courantes du chef d'entreprise nécessaires à la réalisation de l'objet social de la société 2MH, ainsi que ceux exceptionnels justifiés par l'urgence, à l'exception de tout acte qui engagerait l'avenir de la société de façon irrémédiable ou qui supposerait un choix politique.

Fait à VALENCE, le 15 avril 2021

**Pièces jointes à la présente requête**

1. Statuts de la société 2MH
2. Bulletin d'hospitalisation de Monsieur MOULIN au CHU HOPITAL NORD de GRENOBLE
3. KBIS et statuts de la société JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE
4. KBIS et statuts de la société MAXELF
5. KBIS et statuts de la société DB PRESTIGE
6. Livret de famille
7. Carte d'identité de Monsieur Georges Hubert Louis MOULIN